

A quoi me sert ce tableau ?



L'eau est une ressource rare et fragile dont nous sommes très dépendants. Il est donc important d'agir pour la préserver. Des gestes simples existent pour diminuer notre impact sur l'environnement et qui contribuent également à réduire notre facture.

Connaître et suivre régulièrement sa consommation en eau est le premier éco-geste à adopter pour préserver la ressource.

Ce tableau va vous permettre de repérer les postes sur lesquels agir pour ensuite envisager des solutions adaptées afin de réduire votre consommation : installation de réducteurs de débit et de mitigeurs sur les robinets, chasses d'eau à double commande... mais également adoption d'éco-gestes !

Une vraie chasse au gaspillage qui vous permettra certainement d'éviter de payer des consommations d'eau inutiles....

Comment l'utiliser ?

Remplissez un tableau par source d'approvisionnement utilisée (eau du réseau, de pluie, du puits...).

Ensuite, plusieurs possibilités s'offrent à vous :

- suivre la consommation en eau totale de votre structure touristique tous postes confondus (salle de bain, cuisine, blanchisserie, espaces verts...).
- suivre la consommation en eau de chaque poste de manière distincte - remplissez alors autant de tableaux que de suivis réalisés. Pour cela, votre structure devra être équipée de sous-compteurs (renseignez-vous auprès de votre plombier).

Plus les suivis et les relevés sont fins et réguliers, plus il est facile d'identifier les points sur lesquels il est possible de diminuer sa consommation et de réaliser des économies.

La procédure à suivre

1. Faites le point sur votre consommation d'eau en répertoriant les différentes sources d'approvisionnement et les différents usages associés (Ex. : eau du réseau pour les douches et robinets; eau de pluie pour l'arrosage et les WC...)
2. Installez les compteurs et sous-compteurs nécessaires :
 - Séparez la partie à usage touristique de vos bâtiments des autres usages (habitation principale, exploitation agricole, les chambres et le restaurant...) si ça n'est pas déjà le cas.
 - Pour un suivi plus poussé, séparez les consommations des différents postes identifiés.
3. Chaque mois, procédez aux relevés des compteurs et sous-compteurs, reportez les chiffres dans le tableau et mesurez votre consommation.
4. Analysez les données recueillies, repérez les économies à réaliser et procédez à la mise en œuvre de solutions (équipements ou éco-gestes).
5. Mesurez les économies réalisées !

Procédez étape par étape : commencez par un suivi global des consommations pour progressivement affiner poste par poste.



Des propositions d'actions vous ont été faites dans le rapport de Diagnostic Tourisme Durable. Celles-ci ne sont pas exhaustives et le Pays Touristique peut vous aider à trouver et à adopter d'autres solutions pour réduire votre consommation et votre impact sur l'environnement

Pour un tourisme durable aux Portes de la Bretagne

Tableau de suivi des consommations en eau



Source d'approvisionnement utilisée (eau du réseau, eau du puits...) :

Consommation en eau totale

Consommation en eau du poste :

ANNEE	MOIS	INDEX RELEVÉ COMPTEUR	CONSOMMATION en m3 (1)	NOMBRE DE NUITÉES* MARCHANDES (clients)	NOMBRE DE NUITÉES* NON-MARCHANDES (famille / amis...)	TOTAL NUITÉES*	CONSOMMATION en m3 / NUITÉE* (2)	COMMENTAIRES OU ACTIONS MISES EN PLACE <i>ex: remplissage piscine, fuite détectée, mise en place d'économiseurs d'eau,.....</i>
2011	Janvier							
	Février							
	Mars							
	Avril							
	Mai							
	Juin							
	Juillet							
	Août							
	Septembre							
	Octobre							
	Novembre							
	Décembre							
TOTAUX								
TOTAL consommation d'eau en m3								
Total des dépenses liées aux factures d'eau en € TTC								

Nuitée (selon l'INSEE) : nombre total de nuits passées par les clients dans un établissement - deux personnes séjournant trois nuits dans un hôtel, gîte ou chambre d'hôtes comptent ainsi pour 6 nuitées, de même que 6 personnes ne séjournant qu'une nuit.

(1) Calculez la consommation par différence avec le relevé précédent - Ex. Consommation de Février = index relevé compteur février - index relevé compteur janvier.

NB : le premier mois, seul l'index peut être indiqué. La consommation ne pourra être calculée qu'à partir du deuxième mois.

(2) La consommation/nuitée permet de déterminer la part de l'eau dans le coût (les charges pour le propriétaire) que représente une nuitée.

Source : Fédération Régionale des Pays Touristiques de Bretagne, CCI Nantes-Saint-Nazaire